

AU CONSEIL MUNICIPAL :

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2010

Nombre de Conseillers en exercice :15
présents : 14
votants : 15

L'an deux mille dix, le vingt six novembre, à vingt heure quarante cinq, le Conseil Municipal de Dieudonne, dûment convoqué le 18 novembre, s'est réuni en séance publique à la Mairie sous la présidence d'Alain LERIVEREND, Maire.

Etaient présents : Ms Mmes. LERIVEREND, TELLIER, SAVIGNAC, DELPERDANGE, FIGUIER, DUTOT, KELLER, DURIS, ALBIER, ARSENDEAU, GANDER, SANCHEZ DA CUNHA, THUILLIEZ, ARNOULD

Mme DURIS a été élue secrétaire de séance.

Pouvoir : M. Claude DHOTEL donne pouvoir à M. Alain LERIVEREND

Le Conseil municipal approuve le conseil municipal du 24 septembre 2010

1. - Prévisions des travaux et acquisitions pour l'année 2011 en vu des dépôts des demandes de subventions auprès du Conseil Général de l'Oise et de l'Etat

- Sécurisation de la rue de la Libération par un passage protégé surélevé et l'aménagement du côté pair du trottoir et des emplacements de parking allant de la Mairie jusqu'à l'école primaire.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour la sécurité des écoliers allant jusqu'à l'école primaire, il est nécessaire de créer un passage protégé surélevé, d'aménager le trottoir et les emplacements de stationnement du côté pair de la rue de la Libération entre la Mairie et l'école primaire.

Il présente au Conseil Municipal un projet d'aménagement ainsi que le chiffrage de l'opération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte ce projet ainsi que le montant estimatif de l'opération.

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de déposer auprès de l'Etat une demande de subvention pour aider la commune dans ce projet.

Montant estimatif des travaux TTC :	65 000 €
Montant H.T :	54 348 €
Subvention espérée (50 % du H.T) :	27 174 €
Fonds propres de la commune :	37 826 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à demander les subventions auprès de l'Etat.

**-Mairie : suppression des cheminées et création d'une nouvelle toiture.
Création de planches de rives sur le pourtour de la toiture en PVC blanc.**

La commission des travaux dans ses prévisions avait envisagé d'effectuer des travaux sur la toiture de la Mairie.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis et demande au Conseil Municipal l'autorisation de déposer un dossier de subvention au Conseil Général de l'Oise.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte ce projet ainsi que le montant estimatif de l'opération.

Montant estimatif des travaux charpente et couverture TTC :	16 091.04 €
Montant H.T :	13 454.04 €
Subvention espérée (29 % du montant H.T) soit :	3 901.67 €
Fonds propres de la commune :	12 189.37 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à demander les subventions auprès du Conseil Général de l'Oise.

- Acquisition de matériels informatiques pour l'école et la bibliothèque

Après avoir fait le point sur les besoins informatiques de la commune, il est nécessaire de renouveler deux postes à l'école primaire et un poste à la bibliothèque. Il est nécessaire également de revoir le réseau internet pour l'ensemble des postes.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le devis présenté par l'A.D.I.C.O

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte ce projet ainsi que le montant estimatif de l'opération.

Montant estimatif TTC :	3 342.32 €
Montant H.T :	2 794.58 €
Subvention espérée (50 % du montant H.T) :	1 397.29 €
Fonds propres de la commune :	1 945.03 €

Monsieur le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de déposer auprès de l'Etat une demande de subvention pour aider la commune dans ce projet.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise le Maire à demander les subventions auprès de l'Etat.

- Chauffage sur la partie ancienne de l'école primaire

Monsieur ARNOULD trouve qu'il serait financièrement judicieux de revoir entièrement le chauffage central de la partie ancienne de l'école. (Chaudière, régulateur de température et thermostat dans les classes).

Il se propose de faire une étude et un cahier des charges sur les travaux et les investissements à réaliser.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à étudier les aides et subventions que l'on peut obtenir avec les nouvelles lois sur les économies d'énergie et la diminution de la pollution.

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à déposer les dossiers de demande de subventions nécessaires.

- Sécurisation de la voie entre Montchavert et le bourg

Monsieur ALBIER rappelle au Conseil Municipal que l'aménagement du rond point sur la D1001 et D609 va entraîner un changement des sens de circulation sur la route menant de Montchavert à Dieudonne, il demande au Conseil Municipal d'étudier la sécurisation des points sensibles et à la réflexion voir l'extension des zones de croisements.

Monsieur le Maire est chargé par le Conseil Municipal d'étudier ces différents points avec notre conseil en voirie.

2- Contrat global de l'Eau entre la Communauté de Communes du Pays de Thelle et l'Agence de l'Eau (Seine Normandie)

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que la signature du contrat a eu lieu le vendredi 19 novembre 2010.

Pour la commune de Dieudonne, ce contrat comporte les études complémentaires pour les hameaux de la Fosse Saint Clair et de Montchavert sur la faisabilité de l'assainissement collectif.

3 – Demande de mutation de Mme Sylvie DROUIN

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de mutation de Mme Sylvie DROUIN sur la commune d'Hédouville (Val d'Oise) au 01 janvier 2011 si son remplacement est pourvu ou au plus tard le 31 janvier 2011.

Mme Nathalie MARCEILLE profite de ce changement pour demander sa mutation sur notre commune à temps complet.

Le Conseil Municipal donne l'autorisation au Maire d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour ce changement de situation.

Bon pour publication et affichage, le **03 décembre 2010**

Le Maire,

Alain LERIVEREND